

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-VALÉRIEN

Procès-verbal du conseil d'administration
tenu le 27 août à 18h30
Centre communautaire de Saint-Valérien

Étaient présents les membres suivants et constituant le quorum :

- Christine Lambert
- Marie Otis
- Stéphane Brière
- Carl Desrosiers

Membres du CA absents :

- Claude Ouellet
- Jean-François Pelletier

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion.

Stéphane souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte à 18h42

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Carl Desrosiers et appuyé par Marie Otis d'adopter l'ordre du jour. **Adopté à l'unanimité**

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente.

Après lecture par Stéphane, il est proposé par Marie Otis et appuyé par Christine Lambert d'adopter le procès-verbal du 19 mai 2025.

4. Rapport des employées

4.1 Rapport de la coordonnatrice

Plusieurs activités ont été très populaires cet été, comme les activités de sport, la maison des jeunes et le bricolage. La coordonnatrice souligne que l'activité tenue au Parc-o-mètre pour les adolescents dans le cadre des journées de la jeunesse a connu une excellente participation. Il est à noter que les activités de « soccer bubble » et de « laser tag » ont connu un grand succès.

Les 5 à 7 estivaux ont très bien fonctionné. Il serait souhaitable de refaire des événements similaires l'été prochain. La collaboration avec le Vieux Théâtre pour le spectacle de Monica Freire a été particulièrement fructueuse, permettant non seulement d'avoir une foule nombreuse, mais aussi de créer des liens avec d'autres organismes culturels dans la région. Plus de 136 personnes ont été comptées lors de cet événement, et les commentaires ont été très positifs.

Suite à la description d'un incident avec une citoyenne dans le cadre de ces spectacles, les membres du CA réitèrent qu'il est important de faire appliquer le politique contre le harcèlement, et que tous les cas de violence verbale doivent être pris au sérieux. Un plan d'action est proposé pour faire suite à l'incident.

La Fête au Village se tiendra les 5, 6 et 7 novembre 2025, et 6300 \$ ont déjà été confirmés. Plusieurs activités sont déjà confirmées, comme le marché de Noël, le repas communautaire et la tenue d'un spectacle bénéfique pour l'école le vendredi soir. La coordonnatrice du centre communautaire fait des démarches pour voir comment permettre un transfert de connaissance entre les artisans et le public pendant la fin de semaine. David commence des démarches avec JAB pour le spectacle du vendredi. Des discussions seront tenues ultérieurement pour déterminer le prix des billets pour les différentes activités.

La subvention d'Emploi Québec pour le poste d'aide aux organismes communautaires est maintenant terminée. Des démarches seront faites auprès des différents organismes pour évaluer la possibilité de financer la continuité de ce poste, qui a vraiment été apprécié des différents organismes.

Des démarches sont en cours pour tenter de revoir la structure des Valheureux Rhizomes, de façon à favoriser les échanges directs entre les citoyens et limiter le gaspillage alimentaire.

L'horaire estival tire à sa fin, et la coordonnatrice de la CDSTV recommencera sous peu son horaire habituel. La saison des demandes de subvention devrait aussi bientôt recommencer.

5. Suivi finances

A) États des dépenses et des revenus 2025

Le trésorier est absent lors de la rencontre, mais a fourni un rapport par courriel. Il est très satisfait du travail de la nouvelle comptable, et tous les dossiers semblent maintenant être à jour. Selon les données préliminaires, il ne resterait plus de paiement en attente au provincial, et nous aurions peut-être même un crédit au niveau fédéral. Le suivi des comptes est maintenant beaucoup plus régulier, et la situation financière, bien que précaire, semble sous contrôle pour l'année en cours.

6. Nomination administrateurs

En l'absence de plusieurs membres du conseil d'administration, il est proposé que la nomination aux postes exécutifs soit faite par courriel dans les prochaines semaines, question de permettre à tous les membres de pouvoir se prononcer sur la question. Les élections pourront ainsi se tenir lors de la prochaine rencontre.

7. Suivi de la proposition de règlements généraux

Il est proposé d'envoyer l'ébauche des règlements généraux avant la prochaine rencontre, de façon à permettre leur adoption.

8. Retour sur la rencontre avec le conseil municipal

Une discussion est tenue concernant la rencontre entre le conseil municipal, la CDSTV et le CA du centre communautaire. Il est mentionné que la tenue de cette discussion a été très positive, même si des défis demeurent dans la compréhension des rôles et des pouvoirs de chacun. La conclusion de cette rencontre est qu'une meilleure communication entre tous est souhaitable. Pour augmenter la transparence de la CDSTV, les membres du CA discutent de la possibilité de partager plus largement les procès-verbaux des rencontres.

Il est proposé par Christine Lambert et appuyé par Marie Otis que des démarches soient entamées auprès de la municipalité pour héberger les procès-verbaux de la CDSTV directement sur le site de la municipalité, où ils seraient accessibles publiquement à tous les citoyens.

9. Apéros musicaux

Comme mentionné dans le rapport de Diane, les Apéros musicaux ont été un succès. Il serait possible d'avoir un dernier événement cet automne avec le financement qui a été obtenu cette année. Il est proposé de réessayer un partenariat avec le Festijazz l'été prochain, et d'envisager un spectacle d'humour cet automne.

Il est proposé par Christine Lambert, secondé par Claude Ouellet et résolu à l'unanimité que la CDSTV que l'argent prévu pour les Apéros musicaux de l'été 2025 et non dépensé dans le cadre de ces événements puisse être utilisé pour l'organisation d'un événement culturel à l'automne 2025.*

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CA de la CDSTV est prévue pour le 14 octobre, 18h30.

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Carl Desrosiers à 20 h 07.

*La résolution a été adoptée par courriel le 17 septembre 2025.